

Pages de gauche

MENSUEL D'OPINIONS SOCIALISTES INDÉPENDANT

ÉDITORIAL

La valeur des salauds

Les péripéties de «l'indemnité de départ» du Sieur Vasella ont refait fleurir les discours abjects sur la «valeur» de l'intéressé, sur les milliards qu'il aurait fait gagner à son entreprise et sur la nécessité d'attirer les meilleurs managers par des salaires mirobolants. *L'Agefi*, jamais à court d'idées loufoques, est même allée jusqu'à prétendre que, comparativement aux Bill Gates ou Ingvar Kamprad, Vasella n'était qu'un pauvre hère qui, pourtant, avait des responsabilités aussi élevées que ses amis milliardaires et méritait bien d'avoir une rémunération comparable. C'est vrai qu'au Forum de Davos, ne pas pouvoir démolir sa Rolls Royce avec le sourire doit avoir un effet salement stigmatisant.

Pour dépasser les imbécillités propagées par des médias tous plus ou moins complaisants, il faut peut-être rappeler que la richesse de Novartis est produite du premier au dernier centime par le travail des milliers de salarié·e·s de l'entreprise, précisément celles et ceux dont elle a cherché à se débarrasser à Prangins l'année passée. Il faut aussi signaler que ni l'initiative Minder ni son contre-projet ne remettent en cause ce genre de pratiques, puisqu'il suffira que l'assemblée générale d'une entreprise – qu'on aurait tort de confondre avec une *Landsgemeinde*... – les avalise pour qu'elles continuent à se reproduire.

Si l'on se soucie véritablement des disparités salariales, nous voyons au moins trois solutions: limiter les écarts salariaux à l'intérieur d'une entreprise (c'est la proposition de l'initiative 1:12), augmenter drastiquement le taux d'imposition des dernières tranches d'impôt, imposer par la loi un salaire maximum. Compte tenu du contexte politique actuel, commençons par soutenir la première!

Réd.



La santé, un bon *business*...

Le cas de la Providence à Neuchâtel illustre malheureusement le fait que les patron·ne·s et les groupes de santé privés continuent leur travail de sape. Leur stratégie est de développer et d'imposer un marché de la santé, donc de faire de la santé une marchandise. Une marchandise qui ne concernerait cependant que celles et ceux qui auraient les moyens de l'acheter. Les autres, malades et insolubles, en seraient exclus. Il est donc vital de lutter pour un vrai service public de la santé dans lequel l'évaluation des besoins ne soit pas que financière...

Lire en pages 6 - 7

■ Égypte

La révolution n'a pas dit son dernier mot.

Page 3

■ Interview

Pierre-Yves Maillard nous parle des rapports public / privé dans la santé.

Page 6

■ Cinéma

Lincoln, grande leçon de politique démocratique.

Page 11

CHRONIQUE EXTERNE

Élections israéliennes: une évolution vers le centre

Les fascistes n'ont pas pris le contrôle de la Knesset. Israël s'est déplacé vers le centre. Le grand perdant des élections est Nétanyahou. Au dernier moment, il avait uni sa liste à celle d'Avigdor Lieberman. Cela le rendait apparemment invincible. Personne ne doutait qu'il allait gagner, on lui donnait 45 sièges, en hausse par rapport aux 42 sièges des deux listes dans la Knesset sortante. Cela l'aurait mis en position de choisir à son gré des partenaires de coalition. Il a terminé avec seulement 31 sièges: une gifle en plein visage. Il va redevenir Premier ministre, mais politiquement, il est proche de sa fin. Ce qui reste de ses troupes représente un quart de la prochaine Knesset, ce qui signifie qu'il sera minoritaire dans toute coalition qu'il sera en mesure de rassembler (qui nécessite au moins 61 membres). Si l'on déduit du nombre les gens de Lieberman, le Likoud lui-même ne dispose que de 20 sièges.

LAPID VAINQUEUR

Le vainqueur réel de ces élections est Ya'ir Lapid, qui a surpris tout le monde en gagnant 19 sièges. Comment a-t-il réalisé cela? Il a l'allure séduisante et l'attitude d'un présentateur de télé, ce qu'il a en effet été pendant de nombreuses années. Son message était fait de banalités qui ne choquaient personne. Bien qu'agé mainte-

nant de près de 50 ans, c'était le candidat de la jeunesse. Comme Naftali Bennett à droite, il a attiré des jeunes qui en ont assez de l'ancien système, des anciens partis, des anciens slogans rebattus. Ils ne recherchaient pas une nouvelle idéologie, mais un nouveau visage.

La plus grande déception est venue de Shelly Yachimovich. Elle était absolument certaine que son parti travailliste rajeuni allait devenir la deuxième force la plus importante de la Knesset. Elle se présentait même comme une possible remplaçante de Nétanyahou. Comme Lapid, elle avait tiré profit de l'énorme vague de protestation sociale de l'été 2011, mais Lapid en a plus profité que Shelly.

UN RÉSULTAT MITIGÉ

Les gens qui veulent réellement la paix ont voté (comme moi) pour le Meretz, qui peut se féliciter d'un résultat retentissant, doublant son nombre de sièges de 3 à 6.

Ces élections se réduisent donc à deux chiffres: 61 sièges pour le bloc droite-religieux, 59 sièges pour le bloc centre-gauche-arabe. La perspective d'une coalition purement de droite s'est évanouie, car il est impossible de gouverner avec seulement 61 sièges.

Le bloc de la droite religieuse a perdu les élections, mais le «centre-gauche» ne les a pas gagnées, parce qu'il n'a

pas su présenter un candidat crédible au poste de Premier ministre, ni un parti de gouvernement alternatif avec un projet sérieux.

UNE NOUVELLE GAUCHE

Pour mettre sur pied une telle force nouvelle, il est absolument essentiel d'intégrer les citoyens arabes dans le processus politique en tant que partenaires à part entière. En tenant les Arabes à l'écart, la gauche s'affaiblit elle-même. Il faut créer une nouvelle gauche judéo-arabe, une communauté de perspectives, de langage politique et d'intérêts – et cet acte créateur doit commencer dès maintenant.

La bataille pour Israël n'est pas perdue. La droitisation d'Israël n'est pas inévitable, elle a été bloquée. Cette bataille s'est conclue par un match nul. Le prochain round peut se gagner, cela dépend de nous

Uri Avnery

www.gush-shalom.org

IMPRESSUM

Abonnement annuel: Fr. 49.-
Abonnement de soutien: Fr. 130.-
Abonnement réduit (AVS, AI, étudiant-e-s, chômeuses-eurs): Fr. 39.-

CCP 17-795703-3
www.pagesdegauche.ch
Case postale 7126, 1002 Lausanne
info@pagesdegauche.ch

Rédaction:
Dimitri Andronicos (DA), Samuel Bendahan (SB), Thierry Bornand (TB), Antoine Chollet (AC), Adrien Faure (AF), Romain Felli (RF), Mathieu Gasparini (MG), Stéphanie Pache (SP), Émilie Pasquier (EP), Myriam Scherly (MS), Sébastien Schnyder (SS), Gabriel Sidler (GS), Arnaud Thiéry (AT)

Comité:
Matthieu Béguelin, Valérie Boillat, Raymond Durous, Dan Gallin, Anne Holenweg, André Mach, Philipp Müller, Line Rouyet, Rebecca Ruiz, Géraldine Savary, Alberto Velasco

Secrétariat de rédaction, mise en page:
Gabriel Sidler

Webmasters:
Mathieu Gasparini et Sébastien Schnyder

Illustrations:
Christian Vullioud (Cévu)

Maquette:
Marc Dubois, Lausanne

Relecture:
Dominique Hartmann et Salima Moyard

Impression:
Imprimerie du Journal de Sainte-Croix



RÉVOLUTIONS ARABES

Où va l'Égypte?

Il est parfois difficile de lire avec clarté tous les événements politiques qui ont lieu en Égypte. Ce qui doit pourtant être clair, c'est que la vague révolutionnaire est toujours puissante. Le président Morsi, son organisation des frères musulmans et son Parti de la Liberté et de la Justice ont envisagé de mettre en œuvre leur stratégie de *tamkine* (prise du pouvoir ou «*empowerment*» selon la littérature des frères musulmans) et pour ce faire se sont efforcés de réduire la démocratie au règne absolu de la majorité et ont fini par fétichiser les urnes électorales. Ils cherchaient à le faire tout en utilisant un discours révolutionnaire vide pour se présenter comme les vrais défenseurs de la révolution face aux *felouls*, c'est-à-dire aux vestiges du régime Moubarak, et en accusant leurs adversaires d'être les pions de l'ancien régime ou de l'impérialisme occidental. Par ce faire, le discours islamiste opposé aux révolutionnaires a fini par reproduire les clichés conspirationnistes utilisés par le régime Moubarak contre ses adversaires politiques et contre la révolution.

PLUS DE RÉGIME AUTORITAIRE

Ce que les frères musulmans ignoraient ou prétendaient ignorer, c'est que la majorité des Égyptien-ne-s n'accepteraient jamais le remplacement d'un régime autoritaire par un autre dissimulé derrière un discours pieux. C'est exactement pour cette raison que les frères musulmans, et les islamistes en général, ont commencé à perdre du terrain politique et électoral, non seulement à cause de leurs tendances autoritaires exprimées

dans leur monopole du pouvoir, évident par exemple dans leur monopolisation de la rédaction d'une constitution avec peu de garanties pour les droits et les libertés, mais aussi à cause de leur tendances néolibérales, exprimées dans cette même constitution, dans leurs politiques économiques et dans la place centrale qu'occupent certains magnats parmi les frères musulmans, tels que Khaïrat al-Chater, adjoint du guide suprême des frères musulmans, ou Hassan Malek, l'un des hommes les plus forts de l'organisation.

VERS UN BOYCOTT DES ÉLECTIONS

Le président Morsi vient d'annoncer que les élections parlementaires auront lieu fin avril. Au même moment, l'opposition, représentée largement par le Front du salut national, débattait d'un possible boycott des élections, pour lesquelles les frères musulmans ont déjà commencé leurs stratégies d'achat de votes, par la distribution d'argent et d'aliments de base dans les villages et les quartiers les plus pauvres d'une Égypte dont la situation économique empire et où les conditions de vie des classes les plus pauvres se détériorent de jour en jour. Pendant ce temps, la ville de Port Saïd continue une désobéissance civile, commencée le 17 février, qui semble pouvoir s'étendre vers d'autres villes.

Un minable 33% de l'électorat a voté sur la constitution de décembre, par rapport aux 77% lors du référendum sur les amendements constitutionnels de mars 2011, ce qui montre la désillusion et le mécontente-

ment général de l'électorat. Le Caire, ainsi que d'autres gouvernorats de l'Égypte, ont dit un «non» retentissant à cette constitution autoritaire et néolibérale. Ce qui est clair, c'est que les élections parlementaires imminentes vont témoigner d'une retraite des frères musulmans, et des islamistes en général, mais l'aboutissement de ces élections et l'avancement du programme révolutionnaire dépendent en grande partie de la capacité des forces révolutionnaires à s'organiser d'une manière efficace.

Soha Bayoumi



Manifestation rue Saint-Jacques, Paris, 6 mai 1968 © Fondation Gilles Caron

LE POING Notre poing du moins va au gouvernement socialiste français, en particulier au très libéral ministre du travail **Michel Sapin**, qui cherche à faire voter par le parlement le régressif contenu de "l'accord national interprofessionnel" signé entre le patronat et des "syndicats" minoritaires, représentant moins de 40% des voix des salarié-e-s. Espérons que les député-e-s socialistes se lèveront au parlement pour refuser cette destruction du droit du travail.



LA ROSE Notre rose de ce mois va aux **22 grévistes de l'hôpital de la Providence** qui ont mené un combat exemplaire contre un employeur prêt à tout et un Conseil d'État d'une incroyable lâcheté. Le terme de grève par procuration n'a jamais si bien porté son nom, puisque ces 22 grévistes se battent pour tout le monde en luttant contre la privatisation de la santé qui nous affectera tou-te-s. Quelle que soit l'issue de ce combat, le simple fait qu'un tel mouvement ait été possible est en lui-même une victoire durable.



AFRIQUE DU SUD

Syndicats: un retour vers les principes fondamentaux

Début 1973 à Durban, une série de grèves mobilisant jusqu'à 5000 ouvrières-ers sur un site de production de briques et de tuiles, marque l'émergence du mouvement syndical moderne en Afrique du Sud. Les grévistes exigeaient non seulement des meilleures conditions de travail, mais leurs combats avaient aussi une dimension anti-apartheid. Et comme lors des récents conflits dans le secteur minier, les syndicats n'avaient pas de structure bureaucratique ou de leaderships établis. Toutefois, les demandes développées dans ce cadre peuvent être résumées en un mot: démocratie. Mais cette démocratie que les travailleuses-eurs demandaient et pratiquaient allait bien au-delà du clientélisme et de la politique. Ils désiraient vraiment l'égalité des choix.

De telles idées ont continué à émerger de manière sporadique, mais ont constitué un courant majeur quand en 1986, les syndicats se sont rassemblés dans la centrale syndicale non- raciale COSATU et le conseil national des syndicats (NACTU, plus axé sur la problématique raciale).

UN MOMENT CRITIQUE

Quarante ans plus tard, le mouvement syndical sud-africain comprend quatre fédérations, et plusieurs centaines de syndicats indépendants. Il s'est débarrassé des divisions raciales et a pu célébrer des avancées certaines. Mais il fait peut-être face à la période la plus critique de son histoire. Tant au niveau du nombre d'adhérent-e-s que de leur organisation, les syndicats sont probablement plus faibles qu'il y a une dizaine d'années. Ceci alors que la pression sur les emplois, les salaires et les conditions de travail est de plus en plus importante et que des syndicalistes mécontents font part

des mêmes demandes qu'il y a quarante ans.

En effet, si NACTU a augmenté le nombre de ses membres suite aux récentes grèves dans le secteur minier, cela s'est fait aux dépens de la COSATU, et au total les deux fédérations sont affaiblies. Les appels à plus d'unité syndicale restent lettre morte. Les remous dans l'industrie minière ont également conduit des milliers de membres à tourner le dos aux syndicats ou à s'affilier ailleurs, augmentant ainsi la division syndicale. Il est aussi reproché aux grosses fédérations d'être des géants bureaucratiques coupés des réalités sociales et économiques du terrain.

DES NOUVELLES PRATIQUES

Une des conséquences a été l'émergence de comités de travailleuses-eurs dans un certain nombre de conflits. Ces comités élus par leurs collègues s'opposent non seulement aux dirigeant-e-s et à l'État mais aussi aux syndicats établis. C'est une manifestation du pouvoir de la base qui est un principe fondamental mais trop souvent ignoré du syndicalisme.

Lors de la création de COSATU en 1986, ce principe était clairement assumé; les documents fondateurs établissaient que «le mouvement des travailleuses-eurs [devait] se construire à partir du contrôle des travailleuses-eurs eux-mêmes sur les délégations, comité et syndicalistes». Cette forme de démocratie directe était vue comme un modèle pour l'ensemble du mouvement syndical, et devait permettre à la société de s'inspirer de cette forme d'organisation démocratique du mouvement syndical. Ces premiers syndicalistes ont cherché à étendre ce principe démocratique dans leur communauté. Face aux injustices,

ils et elles demandaient le droit à ce que leurs voix soient prises en compte. À cela font écho désormais les revendications des grévistes des mines de Marikana et Zamdela, à ce que les gens ordinaires devraient avoir un droit de décider pour eux-mêmes et que les mineurs devraient avoir un droit de regard dans l'organisation des mines.

RETOUR AUX FONDAMENTAUX

Ces appels sont de nouveau entendus et accompagnent un retour à une forme plus active de syndicalisme. Cela signifie aussi que les mineurs et les propriétaires de mines doivent considérer de nouvelles approches. Pour les syndicats, cela signifie un retour aux principes fondateurs. Pour les employeuses-eurs, cela signifie endiguer toutes les formes de radicalisme qui pourraient changer le système actuel. Un signal de la nouvelle tendance qui se développe est la réaction qui a présidé à l'annonce pleine de cynisme faite par le magnat des mines Patrice Motsepe. Il veut donner annuellement la moitié de sa fortune à des pauvres via des organisations religieuses ou traditionnelles. Une des réponses les plus diplomatiques est venue du porte-parole du syndicat des mineurs NUM: «c'est une bonne idée, mais on doit se souvenir que c'étaient des pauvres mineurs exploités qui ont créé cette richesse; la plus grande partie devrait aller pour eux». Un autre syndicaliste remarquait: «il aurait pu accorder de meilleurs salaires et conditions de travail durant toutes ces années à tous ces mineurs qui lui ont permis d'accumuler ces milliards. Au lieu de cela, il dépense des millions pour son équipe de foot de Mamelodi Sundowns».

Terry Bell

Traduction MG

MALI

Tempête du désert au Sahara

Face aux guerres plus ou moins récentes (Libye, Syrie, etc.), les responsables politiques des puissances militaires (en l'occurrence pour le conflit au Mali, la France), prennent toujours l'opinion à parti pour poursuivre leurs objectifs impérialistes. Ainsi le dilemme tel que présenté serait d'avoir le bien et le mal, entre l'ordre et le chaos.

Bien entendu, la France, patrie des Droits de l'Homme et de l'uranium, n'aurait aucun intérêt caché à court et moyen terme dans cette partie du Sahara. De fait, une guerre rapide, éclair, précise, sans enlèvement résoudrait un problème pour lequel peu d'attention avait été accordé auparavant. Et d'invoquer, avec le concours d'une presse aux ordres – celle-

là même qui dénonçaient la guerre «CNN» des USA en Irak dix ans plus tôt et qui donnait des leçons d'indépendance – que seule l'action militaire est efficace. Dans ce cas-là, c'est toujours l'opération militaire britannique en Sierra Leone en 2000 contre les forces rebelles qui est citée en exemple. Face à l'échec de la mission onusienne, les Britanniques étaient intervenus autour de la capitale Freetown, dans un périmètre très réduit et face à un adversaire clairement identifié pour faire échec aux rebelles. Dans le conflit au Mali, les circonstances et les conditions sont totalement différentes.

UNE CRITIQUE NÉCESSAIRE

Bien entendu, il ne s'agit pas de dire que rien ne devait être entrepris pour libérer

les populations maliennes de cette prise d'otage, mais de conserver un œil critique dans l'approche de ce conflit. Parler de «narco-djihadisme» ne suffit pas à expliquer le conflit et à justifier la guerre. Il est important de replacer ce conflit dans une trajectoire historique particulière. Faire cela autorise aussi à condamner les interventions militaires des puissances occidentales dans les pays du Sud, des interventions qui visent avant tout à s'assurer le contrôle de l'espace et des ressources plutôt qu'à apporter secours et bien-être à des populations qui, au demeurant, en auraient besoin.

Mathieu Gasparini

SYNDICATS

Travailler 24 heures sur 24

En décembre 2012, le parlement a adopté un contre-projet visant à supprimer la tranche horaire pendant laquelle les magasins des stations-services ne peuvent pas occuper des employé-e-s. Le mouvement ouvrier a lancé un référendum estimant que cette proposition faisait partie d'une offensive plus large dont l'objectif est d'abaisser les protections relatives aux horaires de travail. En effet, la mécanique capitaliste visant à l'accumulation du profit tend à la création de nouveaux marchés, qu'il s'agisse de nouveaux territoires, du développement du petit crédit ou de l'extension des horaires.

ARGUMENTS BOURGEOIS

Dans le cadre de ce projet, la bourgeoisie ne manque pas d'arguer que les modes de consommation ont changé et donc que le combat mené par le mouvement ouvrier est un combat dépassé. C'est oublier que ces «nouveaux» modes de

consommation sont eux-mêmes issus d'une flexibilisation générale des horaires de travail. La conséquence de la dérégulation devient de la sorte un argument pour déréguler. La bourgeoisie argue également que le projet ne concerne qu'un nombre limité de stations-services en Suisse. Or, d'une part, il faut bien y voir la suite d'une stratégie de mitage visant à mettre sous pression les horaires d'ouverture de manière générale comme le fait le développement de grands centres commerciaux dans les gares suite à l'autorisation du travail du dimanche en 2005. Et d'autre part, cette dérégulation va se répercuter sur les autres secteurs de travail car le commerce de détail ne fonctionne pas en vase clos (livraison, informatique, nettoyage, transports publics, crèches, etc.).

AVANTAGES CONCURRENTIELS

Finalement, la bourgeoisie ne possède pas d'argument éco-

nomique pertinent. En effet, la flexibilité de la demande dans le commerce de détail étant faible, ces extensions n'ont pour effet que de ventiler le chiffre d'affaire des magasins sur une plus grande période sans créer d'emploi. Le seul intérêt est donc de gagner des parts de marché face à la concurrence à travers l'acquisition d'avantages concurrentiels. À titre d'exemple, le fort développement de Coop Pronto et de Migrolino se fait aux dépens des autres établissements plus traditionnels, notamment de Coop et de Migros, qui vont à leur tour demander à bénéficier de ces avantages.

Aujourd'hui, cette offensive cible les horaires du commerce de détail mais à terme elle aura un impact pour l'ensemble des salarié-e-s du privé et du public avec des attaques pour imposer une généralisation du travail 24h/24.

Sébastien Schnyder

DOSSIER SANTÉ

P.-Y. Maillard: «les marges sont devenues colossales»

Le contrat passé entre l'État de Vaud et le groupe privé MV Santé pour la gestion du futur centre de chirurgie ambulatoire du CHUV a suscité quelques interrogations, que nous avons adressées au chef du Département de la santé et des affaires sociales, Pierre-Yves Maillard.

Ces contrats conclus par l'État de Vaud avec MV Santé marquent-ils un changement de politique, vers une privatisation de la santé?

Il faut tout d'abord rappeler ce que nous avons fait ces dernières années. Les salarié-e-s de trois institutions de santé privées proches du CHUV ont été intégré-e-s à l'État, ce qui représente en tout environ 500 personnes désormais soumises à la Loi sur le personnel de l'État de Vaud. La politique que nous menons ne consiste donc pas à privatiser des services, mais bien à en renforcer l'intégration au CHUV.

En ce qui concerne le centre de chirurgie ambulatoire, il reprendra en grande partie des activités faisant déjà jusqu'ici l'objet de partenariat avec des privés. Ce seront des médecins du CHUV qui y opèreront et toutes les autres collaboratrices-eurs seront soumis à la CCT du parapublic. Dans l'ensemble, le degré de formalisation du partenariat sera plus élevé, ce qui constitue à mon sens un progrès du point de vue des rapports entre le privé et le public.

Cette question des rapports entre public et privé se pose-t-elle aujourd'hui avec l'hôpital de la Providence à Neuchâtel?

Avant tout, j'aimerais dire que je suis évidemment choqué par le licenciement des grévistes. Appliquer une pareille sanction à des personnes qui exercent un droit fondamental est tout simplement inacceptable.

Je ne commenterai pas davantage une affaire qui

concerne un autre canton. Cette situation conforte en revanche le bien-fondé de la politique vaudoise, qui consiste d'une part à exiger les mêmes conditions minimales de travail dans toutes les institutions qui bénéficient d'un contrat LAMal (Loi sur l'assurance maladie), et d'autre part à exiger la transparence des comptes, tout en pouvant limiter les hauts salaires ainsi que les dividendes versés aux actionnaires lorsqu'il s'agit d'entreprises commerciales. Cette approche rigoureuse a limité l'attrait du mandat LAMal. Seuls 10% des capacités hospitalières des cliniques privées y figurent.

Dans le canton de Vaud, la signature d'une CCT pour 27'000 salarié-e-s dans le domaine de la santé a coûté 17 millions de francs à l'État, mais elle a par exemple permis d'imposer un salaire minimum de 13 fois 3740 frs. Dans la négociation d'une telle CCT, les partenaires sociaux sont en première ligne, mais l'État a eu un rôle décisif en apportant les financements nécessaires et en donnant force de loi à l'accord.

Comment expliquer l'évolution entre la santé d'hier, très largement assurée par des fondations et des institutions caritatives, et la situation actuelle, dans laquelle des entreprises visant des profits sont devenues des actrices majeures?

Les premières institutions de santé en Suisse étaient en effet issues de démarches charitables, voire religieuses, largement hors du contrôle de l'État. Ce n'est qu'après la Seconde Guerre mondiale que celui-ci a commencé à financer ces institutions, sans toutefois en être propriétaire. La modification centrale de ces dernières années est l'apparition de marges importantes sur certains tarifs LAMal, ce qui a commencé à intéresser des entreprises commerciales. Il faut savoir que la technologie réduit les coûts.

Dans certains secteurs comme la radio-oncologie, les marges sont donc devenues colossales entre le coût effectif des actes et les remboursements offerts aux prestataires. Les grands groupes actifs dans la santé ont une stratégie d'extension, qui passe aussi par un intense lobbying auprès des parlementaires.

Pour l'instant, une pression à la baisse sur les salaires du personnel qualifié est peu probable compte tenu de la pénurie de soignant-e-s. Ce sont les autres catégories de personnel qui peuvent subir une politique de réduction salariale, raison pour laquelle les CCT sont importantes, car elles permettent de garantir des salaires minimums décentes dans ces institutions.

Enfin, quelques mots sur les primes payées en trop dans certains cantons?

Nous nous sommes retrouvés dans cette situation par la combinaison entre un défaut de contrôle de la part des autorités fédérales et les effets pervers de la concurrence, qui conduit à se débarrasser des mauvais risques dans un canton en y augmentant les primes. Ensuite, un certain nombre de caisses romandes souhaitaient s'implanter sur le marché alémanique, et y ont donc proposé des primes très basses, en dessous des coûts réels de la santé dans ces cantons. Enfin, pendant des années, l'OFAS (l'Office fédéral des assurances sociales, chargé de valider chaque année les primes de toutes les caisses) a refusé de limiter les primes trop élevées. L'OFAS se comportait comme s'il était une simple autorité de surveillance dont la seule fonction aurait été de s'assurer que les caisses ne fassent pas faillite. Or il est légitime des prélèvements obligatoires, ce qui est très différent.

Propos recueillis par Romain Felli et Antoine Chollet

DOSSIER SANTÉ

OPA de Genolier sur la Providence: quand la santé devient un business

Pendant bien longtemps, l'Hôpital de la Providence, géré par une fondation catholique, a rempli des missions de santé publique dans le canton de Neuchâtel. A ce titre, la fondation recevait des subsides de l'État. Pour diverses raisons (bisbille avec le Canton, mauvaise gestion, manque de moyens), elle a décidé de vendre son activité hospitalière. Le groupe Genolier (GSMN) s'est mis sur les rangs et a signé un accord de reprise, soumis à certaines conditions. Parmi celles-ci, la Providence devait dénoncer la CCT21, qu'elle se doit d'appliquer puisqu'elle détient des missions publiques. De cette dénonciation et de l'incapacité crasse du Conseil d'État (à majorité de droite) à ouvrir de réelles négociations est née une grève, qui est devenue au fil de ses 71 jours la plus longue de l'histoire du canton.

ATTAQUE CONTRE LA CCT

Les récentes déclarations de M. Hubert, sorte de *trader médical* administrant GSMN, ne laissent planer aucun doute sur l'ampleur de l'attaque qu'il mène contre la CCT21, suite à son OPA sur la Providence. En effet, dans un article du *Temps* du 04.02.2013, M. Hubert adresse sans ambages une série de reproches à l'actuelle convention collective: «Elle offre six semaines de vacances dès 50 ans, puis sept dès 60 ans. Le samedi est considéré comme un dimanche ou un jour férié. Elle empêche de travailler plus de 40 heures par semaine». Quand on lit un peu plus loin qu'il prétend garantir les «revenus» et non pas les salaires, il n'y a pas besoin d'être devin pour connaître la suite: on gagnera la même chose, mais en travaillant plus, avec une flexibilisation des horaires et moins de vacances. Il s'agit

donc d'une baisse des salaires.

Non content d'avoir obtenu une dérogation de la part du Conseil d'État à l'application de la CCT – dérogation dont la légalité est vivement contestée par la gauche majoritaire du Grand Conseil – GSMN fait la fine bouche et exige plus: «pour des raisons probablement électoralistes, le Conseil d'État n'a pas voulu toucher au contenu de la CCT. Mais ce n'est qu'une question de temps». On voit donc que c'est bien l'ensemble de la convention collective qui est dans le collimateur de GSMN.

MENACE DE LICENCIEMENTS

Ceci parce qu'elle prévoit notamment des plans sociaux en cas de licenciements et que, malgré les litanies du Conseil d'État – dont la servilité envers GSMN fait peine à voir – répétant à qui veut l'entendre qu'il n'y aura pas de licenciements lors de la reprise, c'est bien ce qui se prépare. Car là non plus, M. Hubert ne fait pas de mystères: «ces conditions-cadres imposent d'avoir 30% de personnel de plus qu'ailleurs pour faire tourner un hôpital». On peut donc s'attendre à perdre environ un tiers des emplois du site si GSMN prend la main.

Le personnel de la Providence entré en grève fin novembre ne s'y est pas trompé: toute la convention est visée et l'Hôpital sera restructuré pour répondre à des impératifs de profit. Ils auront hélas payé chèrement leur engagement à préserver leurs conditions de travail, GSMN ayant obtenu que la Providence licencie les 22 grévistes, au mépris des droits constitutionnels les plus élémentaires.

FAIBLESSE DU CONSEIL D'ÉTAT

Quant au Conseil d'État, devant le tollé suscité par ces licenciements, son président

Philippe Gnaegi joue au héros de la dernière chance, invitant les deux parties à la table... mais en digne vassal du privé, il pose l'acceptation de la reprise par GSMN en préalable aux négociations... «négociations» qui n'en avaient que le nom, le président du Conseil d'État ayant un parti-pris patent et ayant tout fait pour faire passer un accord «Genolier-compatible». Pire, il s'est même offert de prendre à sa charge les coûts de l'application de la CCTsanté21 et d'éventuels plans sociaux, à la place de Genolier! Manifestement, lorsqu'il s'attaque au domaine de la santé, le privé use de tous les moyens et préfère l'équarrissage à la chirurgie de précision!

Matthieu Béguelin
Député socialiste au
Grand Conseil neuchâtelois



LOGEMENT

Le taux de propriétaires ne cesse de grimper

L'an passé, dans le cadre de la votation sur l'épargne-logement, l'ASLOCA diffusait des chiffres très intéressants, qui n'ont malheureusement que très peu été commentés. Ils montraient en particulier que le taux de propriétaires – désignant le pourcentage des ménages possédant leur logement – en Suisse est passé en vingt ans de 31% à 40%, augmentation très considérable. La Suisse est toujours à la dernière place des pays européens en matière d'accès à la propriété (en comparaison, en 2008, l'Espagne connaissait un taux de propriétaires de 82%, la France de 56% et l'Allemagne de 43%), mais l'évolution n'en est pas moins très importante.

D'IMPORTANTES DISPARITÉS CANTONALES

Sans surprise, ce taux de propriétaires est très variable selon les cantons. Il va de 16% à Bâle-

Ville à 66% en Valais. L'évolution de ce taux présente elle aussi de fortes variations, le canton de Neuchâtel ayant vu son taux de propriétaires presque doubler de 1970 à 2000, alors que celui-ci a très peu augmenté en Valais ou en Suisse centrale. De manière générale, le taux de propriétaires est très fortement lié au nombre d'habitants de la commune concernée. D'autres facteurs rendant plus probable la propriété d'un logement sont l'âge, la nationalité suisse, le fait de ne pas avoir d'enfants ou le taux de vacance des logements dans la région.

UNE POLITIQUE DE LONGUE HALEINE

Pour la droite suisse, le nombre important de locataires en Suisse a toujours posé un problème, d'autant qu'il s'agit d'une population dont les intérêts sont particulièrement bien défendus – en particulier par l'ASLOCA – et qui représente une force non négligeable lors des votations. Pour preuve, rappelons l'échec cuisant des propositions sur l'épargne-logement l'année passée. L'enjeu de faire passer le taux de propriétaires au-dessus des 50% est donc important, car il signifierait un changement dans le rapport de force entre propriétaires et locataires. Celui-ci bénéficierait bien sûr aux premiers, pas aux propriétaires de petits pavillons de banlieue, évidemment, mais aux grands propriétaires immobiliers qui, enfin, pourraient tondre à leur guise les locataires, comme dans tous les autres pays d'Europe.

L'une des stratégies poursuivies par la droite suisse a été d'imaginer des outils conduisant la population à envisager l'accès à la propriété. Le premier d'entre eux est le 2^e pilier, avec la possibilité (maintenant provisoirement suspendue pour éviter une bulle immobilière) de le retirer pour constituer les fonds propres nécessaires à l'achat d'un logement. L'augmentation

du taux de propriétaires de ces vingt dernières années correspond exactement à la mise en place du 2^e pilier.

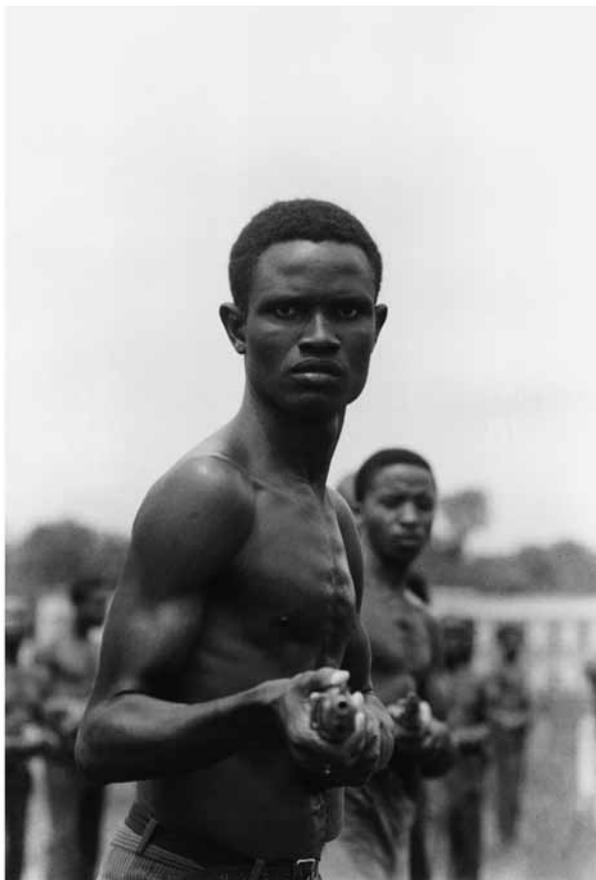
POURQUOI NOUS DEVONS DÉFENDRE UN PAYS DE LOCATAIRES

Cette offensive de la droite remplit des objectifs multiples et convergents. Tout d'abord, augmenter le taux de propriétaires rend plus aisée l'adoption de législations favorables aux profits tirés de la propriété lucrative des logements. Ensuite, le statut de propriétaire est, on le sait bien, intimement corrélié à des positions politiques conservatrices. Comme celles-ci sont déjà bien représentées en Suisse, la poursuite de la tendance actuelle en matière d'accès à la propriété laisse augurer le pire. Le mirage de la propriété privée, sous la forme de l'appartement ou, plus souvent, de la villa individuelle, escamote d'autres formes de logement qui ne soumettent pas leurs habitants aux gérances et à la spéculation immobilière, songeons en premier lieu aux coopératives (un mouvement qui est beaucoup plus répandu en Suisse alémanique). En un sens, la coopérative d'habitation est à la propriété privée individuelle ce que l'autogestion est au petit commerce.

Enfin, puisque nous sommes en présence d'un mouvement double – accès à la propriété et constitution d'un capital retraite via le 2^e pilier – il est important de rappeler qu'ils visent tous les deux le même objectif: transformer toute la population en petits capitalistes, détenant un capital et par conséquent matériellement intéressés à la bonne santé du système.

L'enjeu est tel que la droite n'hésitera pas à laisser miroiter de juteux avantages pour parvenir à ses fins. Dans ces moments-là, il est important de ne pas perdre le nord!

Antoine Chollet



VALAIS

Plus de valaisanneries!

Entre pierre turque, queue de cheval ou autre candélabre sierrois, il faut bien reconnaître que si les journalistes de boulevard se délectent de la campagne valaisanne au Conseil d'État, celles et ceux qui défendent une politique de fond, avec des thèmes concrets et des propositions d'avenir pour notre collectivité ne peuvent qu'être déçus!

Et pourtant ce ne sont pas les enjeux qui manquent sur territoire valaisan. De réformes hospitalières en réformes scolaires, en passant par un contexte économique qui s'annonce on ne peut plus difficile ces prochaines années, tout le monde s'accorde sur le fait que l'enjeu majeur pour notre canton sera celui du retour des concessions.

ENJEUX FINANCIERS

Quinze à vingt milliards en jeu, une énergie propre, entrant pleinement dans l'objectif confédéral de sortie du nucléaire, et une région qui rassemble soleil, eau et vent: voilà les quelques atouts dont le Valais doit impérativement profiter.

Mais ce qui peut sembler simple de prime abord ne l'est pas dans la complexité du terroir valaisan. Aujourd'hui quelques communes (pour la plupart des petites communes de montagne) se répartissent l'immense majorité des concessions accordées et les millions qui vont avec.

UNE SOLUTION ÉQUILIBRÉE

Le Valais doit donc réfléchir à une solution qui soit équilibrée et qui permette à tous les acteurs de trouver leur intérêt. Le parti socialiste du Valais romand vient d'adopter, en janvier dernier, un papier de position très important sur cette thématique. Il prône une nouvelle solution, équilibrée entre le canton, les communes concédantes et l'ensemble des communes.

Mais il ne suffit pas de s'arrêter à la manière dont sera répartie cette manne financière, il faut également réfléchir à la manière dont seront utilisés ces montants. En ce sens le parti socialiste prône un véritable projet d'envergure, qui pourra profiter à tou-te-s, sans privilèges.

Ce projet prévoit de profiter des sommes en jeu, afin de créer un véritable canton de l'énergie, un véritable centre de compétence énergétique. En investissant dans la recherche liée au domaine énergétique, en soutenant la création et l'installation d'entreprises ou encore en augmentant les subventions pour

la rénovation de bâtiments selon les normes énergétiques les plus récentes.

VIRAGE ÉNERGÉTIQUE

Le Valais possède tous les atouts pour réussir son virage énergétique et économique. Il a toutes les cartes en main pour donner de lui une image dynamique et innovatrice permettant de rompre avec celle d'un canton Calimero et pleurnichard. Le Valais doit prendre son avenir en main, reste à espérer que les valaisanneries dont il peut parfois avoir le secret n'aurent pas le dessus!

*Gaël Bourgeois
Président du PSVR*







Le Peuple.VS est l'organe officiel de publication du Parti Socialiste du Valais Romand. Rédigé par des militant-e-s de gauche ainsi que par des personnalités issues du monde syndical, il est vital au pluralisme politique au sein du Vieux Pays. Ce bimensuel offre à ses lecteurs un regard différent sur les problématiques principalement cantonales, mais également nationales et mondiales.

Bulletin d'abonnement

Le Peuple.VS est principalement financé par ses abonnés, votre appui est nécessaire pour qu'il perdure. *S'y abonner est un acte citoyen!*

Je souhaite recevoir gratuitement deux numéros

Je souhaite m'abonner pour une année au prix de 80 frs

Nom: _____ Prénom: _____

Rue, n°: _____

NPA: _____ Localité: _____

Bulletin à renvoyer à:
 Parti Socialiste du Valais Romand - CP 2283 - Rue de Conthey 2 - 1950 Sion
 ou par e-mail: abonnement@lepeuplevs.ch

EXPOSITION

Gilles Caron, photographe de l'asymétrie

Les affiches de l'exposition Gilles Caron, à voir au Musée de l'Élysée jusqu'au 12 mai, rappellent qu'il a produit certains des clichés les plus connus des événements de Mai 68 à Paris. On y voit le visage rigolard et débonnaire de Daniel Cohn-Bendit dans la cour de la Sorbonne, avant l'audition qui devait décider de son expulsion de l'université, une photo sans doute reproduite des millions de fois et devenue depuis iconique des événements eux-

mêmes. Il ne faut pourtant pas oublier que la carrière météorique de Caron (il est mort lors d'un reportage au Cambodge à l'âge de 30 ans) s'est surtout construite ailleurs que sur les pavés du Quartier Latin. Il couvre la Guerre des Six Jours, le Biafra, le Viêt Nam, les violences en Irlande du Nord, les suites du Printemps de Prague, le Tchad, etc. Photoreporter de guerre exemplaire, il ramène en quelques années d'un travail très intense des photos de la

plupart des principaux conflits qui secouent le monde.

Son baptême du feu n'a pourtant pas lieu comme photographe, mais comme appelé du contingent lors de la guerre d'Algérie. Il y passe 22 mois à assister aux exactions de l'armée française. Il en ramènera un récit récemment édité: *J'ai voulu voir, lettres d'Algérie*.

De manière plus anecdotique, on sait encore moins qu'il a suivi des tournages de Godard et de Truffaut, ou que, durant ce mois de mai qui le rendra célèbre pour toujours, il couvre pendant quatre jours la visite du Général de Gaulle en Roumanie, bien loin des émeutes parisiennes!

Qu'il s'agisse des manifestant-e-s de la rue Gay-Lussac en 1968 ou de la commémoration de la résistance pragoise l'année suivante, ou des guerres emblématiques de ces décennies qui n'opposent plus des États et des armées régulières, mais marquent bien souvent l'affrontement de combattant-e-s sans uniforme, Caron peut être considéré comme l'un des premiers photographes des conflits asymétriques. Comme on sait, les victimes de ces nouveaux conflits sont issues, dans une proportion écrasante, de la population civile, très présente dans les photographies exposées au Musée de l'Élysée.

Antoine Chollet

À voir: Gilles Caron, *le conflit intérieur*, Musée de l'Élysée (Lausanne), 30 janvier au 12 mai 2013 (www.elysee.ch).



Daniel Cohn-Bendit face à un CRS devant la Sorbonne, Paris, 6 mai 1968 © Fondation Gilles Caron

Mis à part celle du salaud de couverture, toutes les photographies qui illustrent ce numéro de *Pages de gauche* sont de Gilles Caron, et visibles à l'exposition du Musée de l'Élysée.

CINÉMA

Lincoln, grand film politique

Le cinéma américain a cette qualité de pouvoir produire, en son centre, des films politiques absolument admirables. *Lincoln*, le dernier opus de Steven Spielberg, entre assurément dans cette catégorie. Laissons de côté les fausses polémiques (l'absence des Noirs, l'idéalisation de la figure de Lincoln, etc.), qui d'ailleurs sont toutes infirmes par le film, pour nous concentrer sur l'essentiel. *Lincoln* est d'abord un film sur la démocratie, et sur cette démocratie particulière que sont les États-Unis. C'est aussi, indissociablement, un film sur l'idée que les Américain·e·s se font de leur démocratie, car celle-ci est aussi bien faite d'une mythologie, qui s'écrit continuellement depuis 1776, que d'une pratique singulière de la politique.

Mais il y a plus: la démocratie que met en scène *Lincoln* est une démocratie en temps de crise. C'est un régime présidentiel que certain·e·s accusent alors d'avoir dérivé en dictature, Lincoln étant considéré comme un César moderne s'étant arrogé des pouvoirs exorbitants au prétexte des circonstances. À

cela, Lincoln répond, dans une scène admirable, que l'avocat qu'il est n'a jamais su si ces pouvoirs extraordinaires étaient légaux, mais qu'il a compté sur le peuple pour le lui dire lors de sa réélection.

Ce film parle aussi de Lincoln lui-même. Loin du commandeur dont la statue trône aujourd'hui à Washington, le Lincoln de Spielberg est un dirigeant qui alterne sans cesse entre assurance et incertitude, colère et persuasion, résolution et hésitation. On découvre donc un président tour à tour rusé, chafouin, tacticien, se muant soudain en une figure dotée d'une extrême autorité, rappelant d'ailleurs un peu le Lincoln que Ford choisit de filmer dans *Young Mr. Lincoln* en 1939.

Enfin, c'est aussi du rapport entre temps et politique que ce film traite, et de la plus belle des manières. Par-delà le dilemme explicite – terminer la guerre avec le Sud ou adopter le 13^e amendement abolissant l'esclavage – qui est lui-même un dilemme pleinement temporel puisqu'il s'agit en fait de

ralentir la paix, la question de la relation entre l'urgence et l'attente est partout présente. Spielberg cherche à montrer que ni l'une ni l'autre ne sont invariablement recommandables, puisque tout dépend des circonstances. On peut se gausser de l'infantilisme d'une partie du cinéma américain, et notamment de celui de Spielberg dans ses moins bons opus, on peut moquer un certain didactisme lorsque ce cinéma parle de politique ou de justice, mais il faut bien admettre que très rares sont les films qui, hors des États-Unis, parviennent comme *Lincoln* et dans une forme absolument classique à reposer certaines des questions qui hantent toute politique démocratique, et à ne pas chercher à leur donner une solution mais à les rendre sensibles comme problèmes aux spectatrices·eurs, c'est-à-dire aux citoyen·ne·s.

Antoine Chollet

LIVRES

Collection épistolaire

À minuit dans le siècle, le philosophe et écrivain marxiste Walter Benjamin tente de mobiliser les ressources de la pensée allemande pour s'opposer à la montée du nazisme. Il fait paraître en 1936, en Suisse, une sélection commentée de lettres d'intellectuels, écrivains, savants, philosophes, de l'*Aufklärung*. Sans thème directeur, ces lettres forment néanmoins un tout cohérent en brossant, de manière impressionniste, le portrait d'une époque, et d'un style, tout en rondeur, politesse et franchise. En matière d'opposition au nazisme, ce recueil n'a certes pas eu l'impact espéré, mais comme

le note Adorno dans la postface qu'il a donnée à ce volume après guerre et après la mort de Benjamin donc, le mode épistolaire qui se montre dans ce recueil nous fais sentir le monde que nous avons perdu. Ce sont les excellentes éditions de l'*Encyclopédie des nuisances* qui ont pris l'initiative de rééditer ce volume depuis longtemps épuisé en français.

Romain Felli

A lire : Walter Benjamin, Allemands. Une série de lettres, (1936), Paris, *Encyclopédie des nuisances*, 2012.





M13: les soupçons se portent sur un athlète sud-africain ou sur un candidat au Conseil d'Etat valaisan

JAB

CH-1450 Sainte-Croix

Adresse de renvoi: Pages de gauche
Case postale 7126, 1002 Lausanne

SALLE DES PAS PERDUS

Sic Transit Gloria Monti

C'est l'histoire de notre Sauveur dorénavant crucifié pour nos péchés. Répétez après moi: «Je crois en un seul Seigneur, Mario Monti, Fils unique de Margaret Thatcher, né du Père avant tous les siècles, Dieu issu du Dieu, par qui tout a été fait, qui pour nous, les hommes, et pour notre salut est descendu des cieux de la Commission européenne. Il s'est incarné de Goldman Sachs par la volonté d'Angela Merkel, et s'est fait Proconsul de l'Italie. Crucifié pour nous aussi, avec moins de 10% des voix, Il a souffert et a été enseveli, lui dont le règne néolibéral pourrait avoir une fin.» Salaud de peuple qui ne comprend rien aux désirs des Marchés. RF

EN BREF

Telecom

Yvan Perrin fait de la pub pour des abonnements avec SMS illimités.

Humain brain project

1 milliard pour trouver 1 cerveau à l'EPFL.

M13

Qui a trouvé de la viande d'ours dans ses lasagnes?

Harlem shake

Il fallait être présent à l'ambassade de France à Berne pour la remise des insignes de Commandeur du mérite à Yvette Jaggi.

Insurrection

Il n'y avait plus assez de croissants à l'assemblée générale des actionnaires de Novartis.

Benoît XVI

Pas de culbutes, mais tout a presque capoté

Dalai-Lama

Le Recteur de l'Université de Lausanne nous déclare: «le jour où Blocher saura léviter, nous accueillerons l'UDC sur notre campus»

Démocratie

Pour fêter l'acceptation de l'initiative Minder, le parlement fédéral a décidé de se répartir les salaires versés au Conseil fédéral. Ça fait toujours 11'000 francs par actionnaire!

À gauche toute

Le SSP Genève a annoncé qu'il lancera un référendum contre toute augmentation des salaires des fonctionnaires, partant du principe qu'elle sera insuffisante.

SITE INTERNET

Nouveauté sur notre site Internet

La version longue de notre article sur les élections israéliennes (p.2) peut être lue sur notre site ce mois-ci.